



Concertation préalable

Du 9 avril au 19 juin 2026

CAHIER D'ACTEUR DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'AUDE

EN BREF

La CCI Aude réaffirme son soutien plein et entier au projet de Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP), véritable « **chaînon manquant** » de la grande vitesse entre la France et l'Espagne. Pour notre département, ce projet n'est pas une simple infrastructure ferroviaire, c'est le socle de notre développement économique pour le siècle à venir.

La CCI Aude défend avec force le **scénario de référence incluant la création de la gare nouvelle de Narbonne Ouest**. Narbonne, située au confluent des axes Toulouse-Montpellier-Perpignan, est le carrefour stratégique du Grand Sud. Seule une gare nouvelle sur la ligne nouvelle permettra de capter pleinement le flux de la grande vitesse tout en libérant de la capacité sur la ligne existante pour les trains du quotidien (TER) et le fret.

La CCI Aude soutient également une ligne mixte (voyageurs et fret) pour la phase 2, afin de sécuriser la desserte logistique du port de Port-la-Nouvelle et d'offrir une alternative à la saturation de l'autoroute A9. Ce « **doublet de lignes** » est la seule réponse viable face aux enjeux de décarbonation et de résilience climatique.



Concertation garantie par



Présentation de la CCI Aude

Établissement public porté par des Elus chefs d'entreprise, la CCI Aude représente les intérêts de 27 730 établissements ressortissants des secteurs du commerce, de l'industrie et des services.

Sa mission est de contribuer au développement économique durable du territoire audois en agissant comme un catalyseur d'attractivité, de compétitivité et d'innovation.

Contact :

C. Borderie
Responsable Entreprises & Territoires
M : presidence@aude.cci.fr
T : 04 68 42 71 32

L'infrastructure ferroviaire, moteur de la compétitivité européenne de l'Aude

Le projet LNMP constitue, pour les 27 730 établissements que représente la CCI Aude, plus qu'un simple chantier de transport. Il s'agit du « **chaînon manquant** » indispensable à la continuité de la grande vitesse entre la France et l'Espagne. Pour l'Aude, l'enjeu est de s'inscrire durablement dans le **Corridor méditerranéen**, axe stratégique reliant Madrid à Budapest.

L'Aude affiche une croissance démographique de l'ordre de +0,4 % par an, portée par l'attractivité du littoral. Cette dynamique doit impérativement s'accompagner d'une amélioration des infrastructures pour transformer l'attractivité résidentielle en valeur ajoutée économique.

La réduction des temps de parcours est ici un facteur clé : **gagner 22 minutes** supplémentaires entre Montpellier et Perpignan lors de la phase 2 placera Narbonne à un niveau d'accessibilité inédit pour les investisseurs et les cadres européens.

La CCI Aude soutient le projet car il favorise la **cohabitation de trois piliers de mobilité** : la grande vitesse pour les échanges nationaux et internationaux, le développement des trains du quotidien (TER) grâce à la libération de capacité sur la ligne historique, et un fret ferroviaire performant pour décarboner les flux logistiques.

La gare de Narbonne Ouest : le cœur de l'intermodalité départementale

La CCI Aude défend fermement le scénario de référence incluant la **gare nouvelle de Narbonne Ouest**, située « Pont des Charrettes »

1. Une implantation stratégique unique :

Contrairement à d'autres variantes, le site de Narbonne Ouest se situe à l'intersection exacte de la ligne nouvelle et de la ligne existante Narbonne-Toulouse. Cette configuration est la seule capable de créer une véritable **interconnexion directe** entre le réseau à grande vitesse et les TER.

La création d'une halte TER intégrée permettra aux voyageurs d'accéder à la grande vitesse en moins de 5 minutes depuis la gare centre.

Pivot de la **transversale Atlantique-Méditerranée**, cette gare consolide le rôle de carrefour européen de Narbonne en optimisant les liaisons vers Toulouse et Bordeaux. Grâce aux raccordements K et L, la ligne nouvelle s'articulera directement avec le réseau vers Carcassonne et la Haute-Garonne, agissant en synergie avec le projet de Ligne Nouvelle du Sud-Ouest (LNSO).

Ce désenclavement renforcera la **connectivité de nos entreprises avec les bassins d'emploi de la façade atlantique**. Seule cette implantation permet de capter les flux du Lézignanais et du Carcassonnais, tout en offrant une accessibilité routière optimale via la RD6113 et la proximité des autoroutes A9 et A61.

2. Un levier pour le développement des zones d'activités

La future gare s'insère dans une vision globale de territoire. Elle est le pivot du **projet « Grand Narbonne 2030 »**. Sa proximité immédiate avec des zones industrielles et technologiques majeures est un atout décisif pour nos entreprises :

- Le site jouxte les zones d'activités (ZAE) du Castellas et de la Plaisance.
- Elle dessert le Technoparc Pech Perry et le pôle santé, renforçant l'attractivité pour les entreprises innovantes.
- Elle facilite l'accès aux sites industriels d'excellence comme Orano Malvési ou les laboratoires de l'INRAE.

3. Analyse comparative : pourquoi Narbonne Ouest et non Nissan ?

La CCI Aude a analysé la variante d'une gare unique à Nissan-lez-Ensérune. Bien que géographiquement centrale entre Béziers et Narbonne, cette option présente des faiblesses majeures : un accès routier plus complexe, un temps de trajet rallongé pour de nombreux habitants de l'Aude et l'absence d'un projet de territoire actualisé. À l'inverse, Narbonne Ouest offre la meilleure desserte pour l'agglomération narbonnaise et maximise les gains de temps pour les flux transversaux vers Toulouse et Bordeaux.

Port-la-Nouvelle : Bâtir l'avenir durable d'un territoire innovant

La LNMP est vitale pour la transition du port de commerce de Port-la-Nouvelle. Grâce au doublet de lignes, le projet sécurise les flux et fiabilise la desserte ferroviaire du site.

Cette infrastructure soutient l'extension innovante du port, futur pôle d'excellence dédié à l'hydrogène vert et à l'éolien flottant.

Ce lien rail-mer forge un territoire durable et tourné vers l'avenir, capable de décarboner sa logistique tout en renforçant sa compétitivité européenne

Faire de l'Aude un carrefour logistique exemplaire grâce à la mixité

En tant qu'autorité représentative des acteurs du commerce et de l'industrie, la CCI Aude se positionne en faveur d'une **ligne mixte (voyageurs et fret)** pour cette phase 2.

1. Désengorger l'autoroute A9 :

L'axe autoroutier **A9 est proche de la saturation**, avec des flux dépassant les 143 000 véhicules par jour par endroits. Le transport de marchandises par la route est une source de pollution atmosphérique et de congestion qui pénalise nos entreprises.

Le report modal vers le rail est une urgence : un seul train de fret permet de **retirer en moyenne 40 poids lourds** de la route. La ligne mixte permettrait ainsi d'éviter le passage d'environ 500 000 camions par an sur nos axes routiers.

2. Sécuriser la desserte du Port de Port-la-Nouvelle :

Le développement du port de Port-la-Nouvelle, tourné vers la transition énergétique et les nouvelles filières industrielles, nécessite un réseau ferré robuste. La création de la ligne nouvelle permettra de libérer des sillons sur la ligne existante pour le fret de proximité, garantissant ainsi la **fiabilité des approvisionnements** logistiques.

3. Une exploitation résiliente et continue

La mixité est le gage d'un réseau moderne. Elle permet d'ouvrir le corridor ferroviaire la nuit pour les marchandises et offre une alternative de circulation en cas d'incidents ou de travaux sur la ligne historique.

Ce « **doublet de lignes** » est la seule garantie de résilience face aux aléas climatiques qui frappent régulièrement notre littoral.

Le tourisme : la porte d'entrée de la « Destination Narbonne »

Le tourisme est l'un des piliers de l'économie audoise avec plus de 20 millions de nuitées annuelles. La gare de Narbonne Ouest doit devenir la vitrine de notre territoire.

- **Accessibilité aux sites majeurs :** Elle facilitera l'arrivée d'une clientèle européenne vers des sites classés ou reconnus, tels que le **Canal du Midi** (Patrimoine UNESCO), l'Abbaye de Fontfroide ou le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise.
- **Tourisme d'affaires :** La réduction des temps de parcours depuis Paris (environ 4h) et Barcelone (environ 1h45) stimulera l'organisation de séminaires et de congrès, générant des retombées directes pour le commerce local et l'hôtellerie.
- **Mobilité décarbonée :** En connectant directement la gare nouvelle aux modes doux et aux transports en commun, nous favorisons un tourisme respectueux de notre environnement exceptionnel



Points de vigilance : concilier infrastructure et identité locale

Si la CCI Aude soutient massivement le projet, elle restera attentive à 3 points essentiels :

1. La préservation du foncier agricole et viticole :

La viticulture est l'âme de l'Aude. La ligne traverse des terroirs précieux en **AOP Fitou et Corbières**. Nous demandons à SNCF Réseau de limiter l'effet de coupure et la création de « délaissés » agricoles.

Les mesures d'évitement et de compensation doivent être coconstruites avec les chambres consulaires pour garantir la pérennité des exploitations.

2. La transparence hydraulique :

Le Narbonnais est marqué par des zones inondables complexes, notamment le secteur du **Rec de Veyret** et de la plaine de l'Aude.

La conception de la gare et des raccordements (notamment les raccordements K et L) doit assurer une transparence hydraulique parfaite pour ne pas aggraver les risques lors des épisodes méditerranéens.

Nous préconisons le recours à des **ouvrages d'art** (viaducs, estacades) plutôt qu'à des remblais massifs.

3. L'insertion paysagère :

L'insertion d'une gare nouvelle en viaduc et d'une ligne à grande vitesse dans nos paysages de garrigues et de vignobles est un défi.

La CCI Aude demande une exigence architecturale élevée pour que cette infrastructure devienne un objet de fierté territoriale.

La CCI Aude souhaite également que soient prises en considération les inquiétudes des communes des Corbières relatives au tracé d'une ligne mixte, jugé « trop proche » des villages.

CONCLUSION

La CCI Aude réaffirme que la réalisation de la phase 2 de la LNMP est **vitale pour l'avenir économique du département** et porte 3 priorités indissociables :

- 1. Le maintien de la gare de Narbonne Ouest** comme pôle d'échange multimodal stratégique.
- 2. L'adoption d'une ligne mixte** pour soutenir l'industrie et le port de Port-la-Nouvelle.
- 3. Le respect du calendrier**, avec une mise en service impérative à l'horizon 2040.

Ne pas réaliser ce projet, ou affaiblir la desserte de Narbonne, reviendrait à condamner notre territoire à un enclavement durable.

A contrario, la mise en service de la LNMP transformera profondément le visage économique de l'Aude :

- **Un territoire de haute valeur ajoutée** : Grâce aux gains de temps majeurs, Narbonne et son agglomération cesseront d'être une simple zone de transit pour devenir un **pôle tertiaire et technologique d'envergure européenne**. L'accessibilité renforcée attirera les investisseurs et favorisera l'éclosion de nouveaux quartiers d'affaires autour de la gare nouvelle, à proximité immédiate de nos pôles d'excellence.
- **Une excellence logistique et portuaire** : Port-la-Nouvelle, connecté au réseau fret européen le plus performant, s'imposera comme le **hub de la transition énergétique** en Méditerranée, leader sur l'éolien flottant et l'hydrogène vert. Le département deviendra un modèle de logistique décarbonée.
- **Un tourisme durable et « 4 saisons »** : La porte d'entrée Narbonne Ouest facilitera l'accès à notre patrimoine exceptionnel pour une clientèle européenne privilégiant le rail. L'Aude pourra ainsi miser sur un tourisme de haute qualité, respectueux de ses paysages de garrigues et de vignobles préservés.

